

REPUBLIQUE DU BURUNDI



Investir dans les populations rurales

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE AGRICOLE ET RURALE AU BURUNDI "PAIFAR-B"

DON FIDA INITIAL N° 2000001940

DON FIDA ADDITIONNEL N°2000005133

Appel à Manifestation d'Intérêt : CONSULTANT INDIVIDUEL

Réf : PAIFAR-B/ 26 /S/SCI/2025-2026

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION DU MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES DU PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE AGRICOLE ET RURALE DU BURUNDI « PAIFAR-B »

Référence dans le PTBA : 3A021307

Référence dans OPEN : 0415

➤ Date de publication des AMI : 21/04/2026

➤ Date de dépôt des manifestations d'intérêts : 05/05/2026

Avril 2026

Remarques liminaires

Établi par le **Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale du Burundi (PAIFAR-B)**, le présent document prend appui sur la première édition du document type pour la passation de marchés consacré aux mandats. Ce document publié par le FIDA, disponible à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement, doit être utilisé pour la passation de marchés portant sur la prestation de services dans le cadre de projets financés par le Fonds. Le FIDA ne saurait se porter garant de l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document, de leur exactitude ou, le cas échéant, de leur traduction, ni de tout autre aspect ayant trait à son contenu.

b

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION DU MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES DU PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE AGRICOLE ET RURALE DU BURUNDI « PAIFAR-B »

Référence : PAIFAR-B/16/S/SCI/2025-2026

Le Gouvernement de la République du Burundi et le Fonds international de développement agricole (FIDA) a obtenu un financement destiné à couvrir les couts du PAIFAR-B et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre les services de conseil dispensés par un cabinet/ bureau de conseil. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toutes responsabilités concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie évoquerait dans le cadre du PAIFAR-B. Les services de conseil ("les services") comprennent le recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration du manuel de procédures administratives et financières du PAIFAR-B.

Le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale du Burundi (PAIFAR-B), (le client) invite à présent les consultants individuels à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme¹ et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations². Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles³.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgateion de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du

¹ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

² Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

³ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Les consultants seront sélectionnées selon la **méthode de sélection de consultant individuel (SCI)** expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : www.ifad.org/fr/project-procurement.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : 2.ufcoppaifarb@gmail.com, avec copie à safarijeanclaudel16@gmail.com 10 jours avant l'ouverture des dossiers de manifestation d'intérêt fixé le **05/5/2026** à 12 heures locales au plus tard.

Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements dans les 05 jours avant la date limite de présentation des manifestations d'intérêt.

Les manifestations d'intérêt seront remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **05/5/2026 à 12 h00, heures locales**.

- Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale (PAIFAR-B)
- À l'attention de : Monsieur Callixte MASABO, Coordonnateur du Projet
- Bujumbura, Immeuble abritant les projets et programmes du FIDA
- Avenue du Large n° 30, BP 6457
- Téléphone : + 257 22 27 59 00
- Courriel : 2.ufcoppaifarb@gmail.com

Les critères de présélection du consultant sont les suivants :

N°	Critères d'évaluation	Notation
1	Diplôme	20 points
1.1	Diplôme universitaire (Licence, Baccalauréat, ingéniorat, ...) dans le domaine pertinent : 16points ; Ajouter 2 points pour le Master et 4 points pour le Doctorat (Ph. D) dans les domaines pertinents Diplôme inférieur au niveau universitaire (Licence, Baccalauréat, ingéniorat, ...) : 0 point .	20
2	Expérience générale dans la gestion administrative et financière des projets et programmes de développement	30 points
21	Au moins 10 ans d'expérience générale (≤ 10 ans : 0point ; 10 ans : 20points), voir le CV et attestations de service. Ajouter 2.5 points/ année à partir de 11 ans sans toutefois dépasser 30 points	30 points
3	Expérience spécifique dans l'élaboration des manuels de procédures administratives et financières avec preuves (attestation de bonne fin, PV de réception sans réserve, etc.)	50 points
3.1	Au moins 05 manuels déjà élaborés (05 manuels : 40 points ; Soit 8 points/ manuel élaboré avec preuve (Attestation de service rendu)	50 points

	Ajouter 2.5 points pour chaque manuel élaboré à partir du 6^{eme} manuel sans toutefois dépasser 50 points .	
NB	Pour un score égal, le consultant ayant plus d'expérience spécifique similaire avec la mission sera privilégié.	
Total		100 points

A l'issu de l'avis de manifestation d'intérêt, le consultant devra avoir une note supérieure à 70% pour être présélectionné.

Une étude ou un travail sans preuve (attestation de bonne fin délivrée par le **Maître d'Ouvrage** ou un PV de réception définitive) ne sera pas pris en considération.

Un dossier de demande de proposition technique et financière sera envoyé par la suite au consultant présélectionné pour soumettre ses offres technique et financière.

Les consultants placeront (1) original et les (4) copies de leurs manifestations d'intérêt dans une enveloppe adressée à l'attention de « **Monsieur le Coordonnateur du PAIFAR-B** » et pourtant mention « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION DU MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES DU PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE AGRICOLE ET RURALE DU BURUNDI « PAIFAR-B** » et sera déposée au plus tard le 05.1.5.../2026 à 12 heures 00, heure locale au secrétariat du PAIFAR-B situé au rez de chaussé du building abritant les projets financés par le FIDA situé à l'Avenue du Large n° 30, BP 6457, Téléphone : + 257 22 27 59 00, Courriel : 2.ufcppaifarb@gmail.com

N.B. : L'avis d'appel à manifestation d'intérêt complet peut être consulté sur les sites suivants : www.programmefidaburundi.org , www.arpm.bi , www.burundijob.bi , www.intercontactservices.com et <https://lerenouveau.bi>, www.ejoheza.bi

Fait à Bujumbura, le 20.1.4.../2026

Callixte MASABO

Coordonnateur du PAIFAR-B

